

Présidence
Vice-présidence CR
Vincent RICHARD
Arnaud HAQUET

Direction Générale des Services
Sylvie MONSINJON

Affaire suivie par :
Anissa DEBAA
Secrétaire des Instances
☎ 02.35.14.67.69
✉ secretariat.instances@univ-rouen.fr

Commission de la recherche - URN
13 février 2026
Délibération n°CR-2026-2

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 26 votants, dont 6 membres représentés.

Règlement intérieur de l'Unité de Recherche DYSOLAB

- Vu le règlement intérieur de l'Unité de Recherche DYSOLAB annexe
- Vu le relevé de décision annexes

Approbation du règlement intérieur de l'Unité de Recherche DYSOLAB

| | |
|------------|----|
| Pour | 25 |
| Contre | 0 |
| NPPV | 1 |
| Abstention | 0 |

La commission de la recherche approuve le règlement intérieur de l'Unité de Recherche DYSOLAB.

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF

